

« Respect-Santé-Nature »
*La nouvelle association naturiste du
Centre Héliomarin de Montalivet*

*« Plus de nudité, plus de respect de l'autre, plus de protection de l'environnement,
c'est toujours plus de Naturisme ! »*

Monsieur Oliver Nord
Association « Montafreunde »

Montalivet, le 24 octobre 2016

Monsieur le Président,

Monsieur Simon a transmis aux associations du CHM copie de votre courrier destiné à Monsieur Olivier Ganivenq et dont l'objet était l'état de la dune et la couverture internet au CHM.

Je voudrais vous dire que notre association est particulièrement sensibilisée à la qualité de vie et à la protection de l'environnement au CHM. Nous partageons naturellement votre inquiétude quant à l'état de la plage et de la dune. Nous avons, à ce sujet déjà soumis des propositions à la direction du CHM et récemment consulté le directeur de la Communauté de communes (CDC) de la Pointe du Médoc. Cette dernière est en relation depuis mars 2016 avec la Mairie de Vendays-Montalivet pour démarrer un travail visant à protéger la dune mais l'aboutissement de ce projet lourd ne pourra, selon le directeur de la CDC, voir le jour avant 3 ans. Dans ce délai, il existe des solutions palliatives que pourrait mettre en place l'Office National des Forêts (ONF).

Au sujet de la couverture internet sur le CHM, je vous informe que notre association s'est bâtie autour d'un collectif que j'avais lancé en 2012 pour faire barrage au projet de la direction d'implanter massivement des antennes WI-FI sur toute l'étendue du CHM.

Pourquoi ? Parce que les ondes WI-FI sont déjà plus nocives que leurs homologues 3 ou 4G et que les antennes 3, 4G sont installées ici depuis des années.

Le WI-FI est plus cher et moins performant.

Cette prestation est aussi une demande essentielle des clients fréquentant les campings « textiles ». Le groupe Proméo-Vacaliens-Village-Center, propriétaire du CHM, possède aussi une quarantaine d'établissements de plein air « textiles » mais les attentes des familles naturistes ne sont pas les mêmes comme l'ont montré les enquêtes menées par la Fédération Française de Naturisme (FFN), notre association sur place (plus une pétition qui a recueilli 850 signatures contre l'extension du WI-FI en 2015) et même par... le CHM !

Les naturistes, qui ne sont pas hostiles à internet mais au système WI-FI, ont d'autres priorités.

Comme vous le soulignez à juste titre, mais avec condescendance, nous sommes incompetents en la matière. C'est justement pour cette raison que nous avons demandé conseil auprès du Centre de Recherche et d'Information Indépendant sur les Rayonnements Électromagnétiques (CRIIREM) pour trouver des solutions alternatives au WI-FI au CHM. Nous faisons plus confiance à cet organisme indépendant qu'aux vendeurs de matériels.

Vous parlez d'une « infime minorité » qui s'est exprimée contre le développement du WI-FI.

Non, ce sont des centaines de familles qui ont écrit à la direction, signé la pétition et osé manifester dans la rue avec leurs enfants durant leurs vacances pour une seule raison, légitime dans un centre naturiste: elles se sentent responsables de leur santé, de celle de leurs enfants et veulent protéger la nature du CHM.

Certains de vos compatriotes ont d'ailleurs signé la pétition et l'ont même soutenue en la diffusant dans les quartiers.

Sur les 3 associations d'usagers au CHM, 2 refusent l'implantation de toute nouvelle antenne.

Ne méprisez pas et ne sous estimez donc pas le nombre de ceux qui font le choix du bon sens, de la modernité et de l'écologie, surtout ici !

A toutes fins utiles, je me permets de vous adresser un document que « Respect-Santé-Nature » diffuse sur les moyens de se connecter à internet au CHM sans avoir recours au WI-FI.

Vous trouverez aussi les résultats de notre enquête « La Parole aux Usagers ».

Enfin, sachez que la Loi du 27 octobre 2015 votée par le Parlement européen interdira aux opérateurs - à compter du 15 juin 2017 - de facturer les frais d'itinérance ou roaming.

Les frais d'itinérance correspondent aux appels téléphoniques, à l'envoi de SMS et à l'utilisation de l'internet mobile depuis l'étranger.

Ainsi, les clients européens, dont par exemple les familles allemandes, lorsqu'elles seront au CHM, n'auront plus un surcoût à payer pour ces services.

Au CHM, l'antenne-relais 3 ou 4G, la plus efficace est celle d'Orange (près des courts de tennis) ou éventuellement celle de Bouygues pour les quartiers Nord.

Je suis bien entendu à votre écoute si vous souhaitez échanger ou nous rencontrer au CHM lors d'un prochain séjour.

Cordialement,
Gilles Kerpen,
président de l'association « Respect-Santé-Nature »